

Edité le : 25/07/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE LA MOTTE ST MARTIN

LA MOLLIERE
38770 LA MOTTE ST MARTIN

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-114552	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Identification échantillon :	LSE2207-11506-2		
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	RESERVOIR DU MOLLARD	Code PSV :	000007056
Localisation exacte :	APRES TRAITEMENT PETITE CUVE		
Dept et commune :	38 MOTTE-D'AVEILLANS (LA)		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,9678167900	Y : 5,7215838200	
UGE :	0280 - COMMUNE DE LA MOTTE SAINT MARTIN		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	P1
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE LA MOTTE-SAINT-MARTIN MAIRIE 38770 LA MOTTE-SAINT-MARTIN	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	MOLLARD	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 18/07/2022 à 11h10 Réception au laboratoire le 18/07/2022 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BEAUVOIR Laurent Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	007495

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 18/07/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain Pluviométrie 48 h	38P1*	0	mm/48h	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain Couleur de l'eau	38P1*	0	-	Analyse qualitative			

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
Température de l'eau	38P1*	19.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#	
Température de l'air extérieur	38P1*	28.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne				
pH sur le terrain	38P1*	7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38P1*	390	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100 #	
Chlore libre sur le terrain	38P1*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	38P1*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Bioxyde de chlore	38P1*	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	38P1*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C	38P1*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes	38P1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0	#	
Escherichia coli	38P1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		#	
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38P1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38P1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#	
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	38P1*	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	38P1*	0 Néant	-	Méthode qualitative					
Saveur	38P1*	0 Néant	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	38P1*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		15	#	
Couleur vraie (eau filtrée)	38P1*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			#	
Turbidité	38P1*	0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2	#	
Analyses physicochimiques									
<i>Analyses physicochimiques de base</i>									
Conductivité électrique brute à 25°C	38P1*	358	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #	
TAC (Titre alcalimétrique complet)	38P1*	11.60	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#	
TH (Titre Hydrotimétrique)	38P1*	18.37	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144			#	
Carbone organique total (COT)	38P1*	< 0.2	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484		2	#	
Cations									
Ammonium	38P1*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10	#	
Anions									
Chlorures	38P1*	1.0	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1		250	#	
Sulfates	38P1*	71	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1		250	#	
Nitrates	38P1*	4.6	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50		#	
Nitrites	38P1*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.10		#	
Somme NO3/50 + NO2/3	38P1*	0.09	mg/l	Calcul		1			

Identification échantillon : LSE2207-11506-2

Destinataire : MAIRIE LA MOTTE ST MARTIN

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Bernard CASTAREDE
Ingénieur de Laboratoire

